

TAZRIA-MÉTSORA

CHABAT ROCH 'HODECH

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Le Cohen ordonnera, ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jetteront vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. » (Vayikra 14;40)

Dans les Paracha Tazria-Metsora, la Torah nous parle d'un homme qui découvre qu'il a une plaie de lèpre sur une des parties de son corps, ses vêtements ou sur les murs de sa maison. Il doit alors appeler le Cohen pour qu'il vienne vérifier : est-ce que c'est bien la lèpre/tsara'at ou non? Un processus de vérification commence et à plusieurs reprises le Cohen le visitera et l'examinera pour définir la nature de cette affection. S'il s'avère qu'il s'agit de tsara'at : « Le Cohen ordonnera, et ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jetteront vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. ». En d'autres termes les murs de sa maison doivent être détruits.

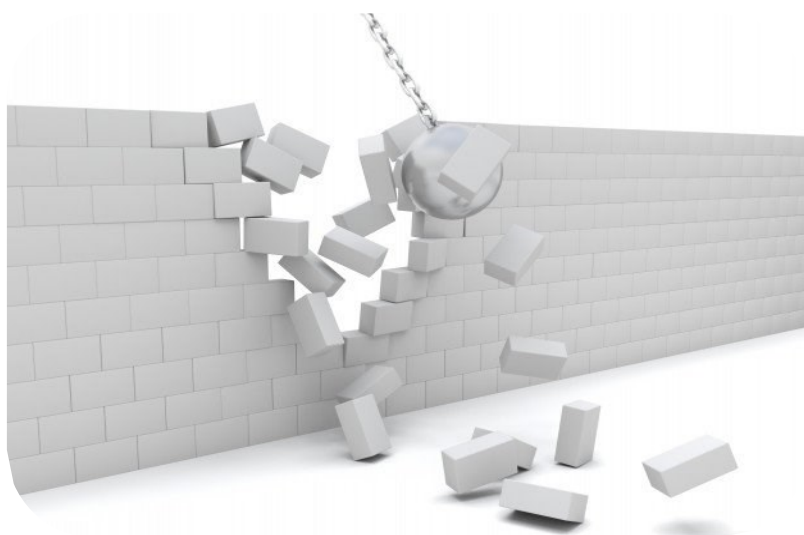
La Michna dans Negaïm (12;6) fait remarquer que la mention du pluriel (ils retireront), fait référence aux pierres du mur de l'affecté, mais aussi celles du voisin. Si un mur était mitoyen à deux voisins, l'un Tsaddik, l'autre mauvais, et que la plaie atteigne le mur commun on détruira ce mur, selon le dicton : « Malheur au méchant et malheur à son voisin ». (Rabénoou Ovadia Barténora) Mais pourquoi le voisin devrait-il aussi détruire son mur ?

La Guémara (Arakhin 16a) nous enseigne « Chemouël bar Na'hmani a dit au nom de Rabbi Yo'hanan, que les plaies de Tsara'at proviennent de sept choses, le Lachone hara', le meurtre, les faux serments, la débauche, l'orgueil, le vol et l'avarice. »

À la fin du traité Souka (56 b), la Guémara rapporte une Tossefta qu'au temps des Grecs et du Cohen gadol Matatia fils de Yo'hanane, qu'une certaine Myriam, fille de Bilga renia sa religion et épousa un officier grec. (Bilga était le nom d'un michmar, et « fille de Bilga » signifie que la famille de cette femme appartenait au michmar Bilga. Un Michmar est littéralement une garde, 24 familles se partageaient à tour de rôle le service au Beth-Hamikdash).

Quand les grecs envahirent le Beth-Hamikdash, elle s'approcha de l'autel, en le martelant avec sa chaussure, proféra des paroles injurieuses : "Lokos, lokos !" (Loup, loup! En grec) jusqu'à quand vas-tu encore engloutir l'argent d'Israël, des animaux qu'on apporte sur toi, alors que tu ne les aides pas en période de détresse ! Et la Tossefta poursuit et explique que lorsque les Sages ont eu connaissance de ce fait après la victoire des 'hachmonaïm, ils ont pris trois mesures de sanction contre tout le michmar de Bilga. La Guémara applique à leur sujet le dicton traditionnel : « Malheur au méchant, et malheur à son voisin ».

ÉLOIGNONS-NOUS!



Et la Guémara demande : "Est-ce parce que la fille d'un michmar qui a agi ainsi alors son père doit-être pénalisé ?" Et la Guémara répond « oui », comme le montre le dicton populaire : « ce qu'un enfant dit, c'est soit de son père, soit de sa mère qu'il l'a entendu ». De même cette Miriam, si elle n'avait pas entendu son père mépriser les sacrifices, elle n'aurait pas parlé ainsi. Aussi, parce que son père était chef de michmar, on a puni tous les membres du groupe ? « Oui », car "Malheur au méchant et malheur à son voisin".

Tous les matins, nous récitons dans les bénédictions du matin de nous délivrer du mauvais voisin et des mauvaises fréquentations. C'est le terme « mauvais/Râ » qui est utilisé et non « impie/Rachâ ». Même si le voisin n'est pas forcément un impie, son influence dans la vie de tous les jours est dangereuse. Comme il est enseigné dans la Pirkeï Avot (1;7), il est dit « Nitaï d'Arbel disait : « Éloigne-toi d'un mauvais voisin, ne t'associe pas à un impie ... »

Cet enseignement est difficile à comprendre : s'il est interdit à une personne d'habiter près d'un mauvais voisin, n'est-il pas évident, a fortiori, qu'elle ne doit pas s'associer à lui ?!



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

POURQUOI LE METSORA DOIT-IL CRIER « IMPUR, IMPUR » ?

Le verset dit que le metsora après avoir été décrété « impur » par le Cohen devait sortir de la ville et dire à toute personne qui s'approchait de lui « Tamé Tamé »/Impur, Impur. La première raison : pour que les gens ne deviennent pas à leur tour impurs par sa proximité (celui qui était à son contact devenait impur jusqu'au soir et devait se tremper au mikvé). À l'époque du temple, à cause des sacrifices et de la Trouma, beaucoup de gens, (les Cohanim mais aussi de simples juifs) faisaient attention à rester purs.

Le Zikhron Yossef donne un 'hidouch/une explication nouvelle. La guemara 'Houlin enseigne que le cri du metsora « tamé tamé » alors qu'il était sur les bas côtes de la route, servait à pousser son prochain à prier pour sa guérison. Or, il existe un principe : la prière d'un malade pour lui-même est plus écoutée par Hachem que toute autre prière (comme le rapporte Rachi sur la prière d'Ichmael/Berechit,21.17). Donc, pourquoi le metsora ne priait pas pour lui-même ?

Il répond d'après le saint Zohar (rapporté dans le Chemirat Halachone Chaar Hazéhira 7) : l'homme qui a impurifié sa bouche par des paroles

interdites entraîne que sa prière ne monte pas au Ciel ! En effet, toute l'impureté qu'il a créée par sa mauvaise parole entraîne que sa supplique est interceptée avant même d'arriver devant le Trône Céleste ! Et donc notre Metsora aura besoin de l'aide du Clal Israel intercédant en sa faveur devant Hachem pour le guérir !





L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

«*J'ai observé quelque altération dans ma maison*» (14-35).

De nombreux Juifs pratiquants ont immigrés en Israël il y a plusieurs générations. Une fois sur place, les personnes responsables de leur intégration dans le pays leur expliquèrent que la pratique du Judaïsme était désuète. Ils les encouragèrent à se détourner de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des mitsvot. Quelle est la vérité? Exactement l'inverse!

En Israël, il faut en effet accomplir les mitsvot avec beaucoup plus de précaution. Pourquoi? Car Israël est le palais du Roi et ses habitants sont ses invités d'honneur. Ainsi, il faut se comporter plus convenablement qu'ailleurs; il est extrêmement grave de se révolter contre le Roi au sein de son palais! C'est "le pays sur lequel Hachem porte son regard", "afin de surveiller ses habitants et d'examiner leurs actes".

De plus, Moché rabénu nous a prévenu d'être prudent et de ne pas commettre de faute: "pour que la terre ne vous vomisse pas comme elle a vomi ses habitants non Juifs avant vous", le Cananéen et l'Amoréen. Et si Sodome et Gomorre n'avaient pas été situés en Israël, ces villes n'auraient pas été détruites.

Sur notre paracha, le Ramban écrit que les altérations des maisons se produisaient précisément en Israël car c'est la terre qui appartient à Hachem, c'est la terre choisie par Hachem. Ainsi, les punitions y sont sévères et plus brusques qu'ailleurs.

Il en est de même en ce qui concerne les mitsvot! Toute mitsva accomplie en Israël est comme une offrande au Roi au sein de son palais; ainsi, sa récompense est supérieure. Chaque prière et chaque supplication de recevoir la délivrance enracinent en nous la foi. La graine de la vérité nous fera mériter la délivrance et la prospérité. Multiplions les mitsvot afin que nos mérites croissent comme les graines de la grenade!!!

Un roi était intelligent, sage et avait bon cœur. Il n'avait cependant pas d'enfant qui hériterait de son trône. Ainsi, il se mit à la recherche d'un futur héritier parmi les habitants de son royaume. Pour recevoir ce haut poste, il prépara un examen spécial: il distribua des graines à tous les enfants du royaume. Chaque enfant reçut l'ordre de planter ses graines et de veiller à ce qu'elles poussent. Le roi annonça que l'enfant qui posséderait la plus belle fleur royale recevra le titre de prince. Tous les enfants prirent les graines, les plantèrent, les arrosèrent et les entretenirent



PRENONS-EN DE LA GRAINE

sauf un enfant dont les graines ne donnèrent pas de fleurs. Il fit tout son possible pour les faire germer mais en vain, rien ne poussa.

Le jour tant attendu arriva! Tous les enfants se présentèrent émus revêtus de leurs habits de fête. Chacun portait fièrement ses pots de fleur dans lesquels avaient germé des fleurs magnifiques afin que le roi les aperçoive de son carrosse et puisse choisir l'heureux héritier du trône royal. Le roi observa de sa place les différents pots de fleurs mais fut déçu. Des dizaines et des centaines de milliers d'enfants avaient participé mais aucun d'entre eux ne convenait. Soudain, le roi aperçut un enfant qui portait un pot de fleur vide.

Le roi l'interpella et lui dit: "Viens, mon fils, pourquoi n'as-tu pas fait germer la graine que je t'ai donnée?"

L'enfant répondit en pleurant: "Mon roi, je ne comprends pas ce qui c'est passé. J'ai travaillé dur pour faire germer cette graine mais rien n'a poussé. J'ai pleuré, j'ai supplié le ciel, mais je n'ai pas été exaucé, rien n'a poussé!"...

Le roi lui dit: "Tu seras mon fils, le futur héritier de mon trône!"

Tous s'étonnèrent de cette surprenante décision et demandèrent au roi une explication.

Le roi expliqua ainsi: "Toutes les graines que j'ai distribuées étaient déjà mûres. Comme vous le savez, une graine mûre ne peut pas germer. Tous les enfants ont échangé leurs graines avec d'autres graines et ont réussi à faire pousser des fleurs. Un seul enfant n'a pas échangé ses graines car il est honnête et la vérité est importante pour lui. Il a continué à espérer voir germer des fleurs, il a prié pour qu'elles poussent; c'est cela la graine de la vérité que je voulais trouver chez mon futur héritier. Celui pour qui la vérité éclaire la route et pour qui toute la vie repose sur cette même vérité, mérite de recevoir la royauté.

Quand on prie et quand on supplie Hachem de mériter la prospérité et que rien ne vient, si nous persévérons tout de même de prier et de supplier, de croire et d'espérer en sachant que de toute façon tout vient de Lui, la véritable foi s'enracine dans notre cœur et va en s'intensifiant avec chaque larme versée, avec chaque prière supplémentaire. En fin de compte, ces larmes et ces prières nous conduisent précisément vers la prospérité tant désirée!

Rav Moché Bénichou



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

Il aurait fallu, à première vue, mentionner ces deux points dans l'ordre inverse: « Ne t'associe pas à l'impie et éloigne-toi d'un mauvais voisin ». L'auteur de cette Michna semble nous enseigner ici que si l'homme ne s'éloigne pas d'un mauvais voisin, il finira par s'en rapprocher. Il sera influencé par ses mauvaises actions et, bien qu'il soit au départ tsadik, il deviendra avec le temps lui aussi impie.

Le Rav Nissim Yaguen Zatsal écrit: Que David Hamélekh, débute le livre de Téhilim par: « Heureux l'homme qui ne suit point les conseils des méchants, qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs, et ne prend point place dans la société des railleurs. David Hamélekh ne dit pas: « Heureux l'homme qui étudie la Torah sans arrêt », ou « Heureux l'homme qui applique toutes les mitsvot »... Car il sait que toute la Torah et toutes les Mitsvot ne pourront pas protéger l'homme s'il se joint à un mauvais entourage. Par conséquent, au début des Téhilim, il met l'homme en garde au sujet de ce grave danger.

La Guemara Taanit 24a rapporte un fait exceptionnel au sujet de Rabbi Yossi de Youkrat assidu et plongé dans l'étude de la Torah, il ne perdait jamais une minute de son temps. Pour assurer sa subsistance et celle de ses proches, il louait son âne et pour ne pas interrompre son étude, il plaça un panier sur l'âne avec le prix de la location par jour en fonction de la distance parcourue. Lorsque le locataire plaçait la somme correspondant au trajet dans le panier, l'âne démarrait, mais si elle était manquante ou excessive, il ne bougeait pas. En fin de la journée, l'âne regagnait seul la maison de Rabbi Yossi. Un jour, bien que la somme mise fut exacte, l'âne resta immobile sans vouloir repartir.

Le locataire surpris en cherchait la raison et découvrit bientôt qu'il avait oublié une paire de sandales sur le dos de l'âne. Ce n'est qu'après les avoir été ôtées de là, qu'il repartit chez son maître. Comment un âne peut en arriver à se comporter ainsi? Est-il surdoué?

ÉLOIGNONS-NOUS (suite)

C'est tout simplement parce que son maître Rabbi Yossi, était si scrupuleux dans les domaines monétaires, que ce comportement eut une influence sur tout son entourage jusqu'à son âne!

Rappelons que la génération du déluge était tellement corrompue que les hommes avaient réussi à influencer et endommager même les animaux et la nature, et si cela ne vous parle pas écoutez l'histoire suivante: Rav Zamir Cohen rapporte un documentaire de la National Géographique qui explique qu'à San Francisco une espèce d'oiseaux était en voie de disparition. Après recherches, les analystes expliquèrent que les oiseaux étaient devenus homosexuels, comme une bonne partie de la ville! Ce qui avait emmené à sa disparition.

À l'inverse ici, un homme pur, scrupuleux dans ses actions et cherchant à tout prix à ne pas causer de dommage à autrui, influence et sanctifie son entourage.

On comprend pourquoi la Torah ordonne au Cohen de détruire le mur mitoyen de celui qui avait contracté la tsaraat.

Efforçons-nous de faire attention à notre entourage et celui de nos enfants, que ce soit au travail, à l'école ou même la famille. Un entourage qui peut être physique ou matériel. Même un petit écran de 5cm sur 10 pourrait avoir autant voire plus de conséquences néfastes qu'une personne peu fréquentable. Ouvrons les yeux, et restons attentifs.

Chabat Chalom!

Rav Mordékhaï Bismuth ☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



QUESTIONS-RÉPONSES

Quel type de fête est-il permis d'accompagner de musique pendant la période du Ômère ?

Une fête de Mitsva telle qu'une brit-mila, pidyone habène, siyoum mas-sékète, ou bar-mitsva [pour un enfant qui atteint l'âge de 13 ans pendant cette période] pourra être accompagnée de musique sainte. En effet, pour toute joie de Mitsva, il y aura lieu d'être plus souple. (Yé'havé Daat Tome 6 Chap. 34 ; Or Lé Tsion Tome 3 p. 183)

Il est inutile de préciser qu'il s'agit de chants Kodech et de danses conformes à la Halakha, c'est-à-dire des danses séparées par une mé'hitsa/cloison entre hommes et femmes. Il faut prendre garde à ce que ces fêtes de Mitsva ne se transforment pas en joie frivole. On observera donc avec soin les règles de Tsnout et de séparation entre les hommes et les femmes.

En effet, l'essentiel d'une fête de Mitsva [mariage, Bar-Mitsva, Brit-Mila...], c'est qu'elle soit organisée dans la Kédoucha/sainteté, c'est-à-dire avec une séparation complète entre les hommes et les femmes. Si cette séparation n'est pas respectée, il n'y aura pas de Mitsva de participer à un tel événement, car Hachem ne se réjouit pas de telles réunions. Il sera bon que chaque personne animée de la crainte divine s'applique à éviter tout écart et à préparer ces fêtes dans la pureté et la sainteté et ainsi, Hachem se joindra à sa joie. Heureux celui qui agira ainsi car, comme il est dit dans les Pirkeï Avot (5;18) : « Quiconque apporte du mérite aux autres sera éloigné de la faute... et le mérite des autres dépend de lui ».

Est-il permis de se marier ou de fiancer pendant cette période ?

Le Choul'hane Arou'h (chap. 493 §1) écrit que nous avons coutume de ne pas faire de mariage depuis Pessa'h jusqu'au 34ème jour du Ômère, en souvenir de la disparition des 24000 élèves de Rabbi Akiva qui eut lieu pendant cette période. ('Hazoné Ovadia, Yom Tov 253) Cependant, dans un cas de force majeure, il sera permis de se marier pendant cette période. Bien entendu, il faudra l'accord d'une autorité rabbinique. ('Hazoné Ovadia, Yom Tov 257) Par contre, il est permis d'organiser des fiançailles, mais sans musique. ('Hazoné Ovadia, Yom Tov 258)

Existe-t-il une coutume de ne pas travailler pendant la période du Ômère ?

Le Choul'hane Arou'h (chap. 493 §4) écrit que les soirs de la Séfirat Haômère, les femmes ont pour coutume de ne faire aucun travail pendant la demi-heure qui suit le coucher du soleil. Le Michna Beroura (§18) inclut aussi les hommes dans cette coutume. Les travaux en question sont ceux tels que la couture, le tricotage, la broderie. Il existe deux raisons à cela :

Le Tour (simane 393) explique que c'est en souvenir des 24000 élèves de Rabbi Akiva dont l'enterrement avait lieu chaque soir de cette période. Or une loi stipule que lorsqu'un grand Rav décède, il nous est interdit de travailler pour pouvoir participer à son enterrement. Si on s'arrêtait à cette seule explication, à partir du 34ème jour, on pourrait travailler le soir. Mais une seconde raison est mentionnée : il est écrit dans la Torah :

« Vous compterez pour vous, du lendemain du Chabat, du jour où vous apporterez le Ômère de l'offrande balancée, sept Chabatot [semaines] complètes. ». Le terme "Chabat" fait allusion à une idée de cessation. Ainsi, jusqu'au moment de la Séfira/compte, à l'heure de la sortie des étoiles, on devra cesser toute activité. (Or Lé Tsion Tome 3 p. 186) Il ne faudra pas réprimander une personne qui travaillerait pendant la demi-heure qui suit le coucher du soleil, car ce n'est pas une obligation mais uniquement une coutume. Dans tous les cas, une personne pour laquelle ces travaux sont sa source de revenus n'aura pas besoin d'être stricte à ce sujet. ('Hazoné Ovadia, Yom Tov p. 271)

[Retrouvez encore de nombreuses « questions-réponses » dans le Ebook « 49, chaque jour compte » en téléchargement libre sur notre site](#)



L'ère de la délivrance

Réflexion sur notre temps

La notion d'avènement messianique correspond à ce que nous disons dans la Haggada de Pessa'h : « Il nous a conduits de l'esclavage vers la liberté etc, des ténèbres vers la grande lumière ». En effet, le point essentiel de la délivrance à venir, c'est le passage des ténèbres à la lumière. En réfléchissant à la notion de retour à D. , "on s'aperçoit que, de toute évidence, ce passage en est aussi le point essentiel. Rabénou Yona, dans son livre « Les Portes de la Téchouva » (2,3)

écrit : « Un homme, lorsqu'il entend des paroles de remontrances des Sages et des Maîtres, doit y être attentif, s'y soumettre et revenir à D... ; il doit les accepter sincèrement sans rien en retrancher. C'est alors, en un seul instant, qu'il passe « des ténèbres à la grande lumière ». A partir du moment où il écoute attentivement, comprend, revient au bien et accepte les paroles de remontrance, il se transforme radicalement par ce profond retour à D... ». La notion de retour à D... correspond donc bien à un passage de l'obscurité à la lumière et c'est cela la délivrance à venir, une délivrance de l'âme.

Dans le Traité Yoma (86b), Rabbi Yonathan dit :

« Grand est le retour à D... parce qu'il rapproche le temps de l'avènement messianique ». En note, la Massoret Hachass rapporte au nom du Yalkout Chimoni une autre version : « parce qu'il « amène » l'avènement messianique », comme il est dit : « Ouva létsion goel oulchav péchâ béYaâkov-Un rédempteur viendra pour Sion et pour les pécheurs repentants de Yaâkov » (Isaïe, 59,20).

Pourquoi le rédempteur viendra-t-il pour Sion ? Parce que les pécheurs de Yaâkov se repentiront. De là découle un principe important concernant la délivrance messianique : chacun est tenu de faire le maximum

FAIRE TÉCHOUVA : LE DÉBUT DE LA VÉRITABLE DÉLIVRANCE

pour hâter sa venue. En effet, ne nous est-il pas demandé : « Retourne à D... la veille du jour de ta mort » (Maximes des Pères), c'est-à-dire chaque jour, car qui connaît son heure ? Grâce à ce retour l'homme rapproche la délivrance finale.

« Un rédempteur viendra pour Sion et pour les pécheurs repentants de Yaâkov, parole de l'Eternel ». Le retour à D... ouvre les portes de la délivrance des exilés puisqu'il en est le commencement. C'est à nous de

faire le premier pas, ainsi qu'il est dit : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi » (Chir Achirim 6,3).

« Je suis à mon bien-aimé » et alors « mon bien-aimé est à moi ». C'est ainsi que D... nous demande : « Ouvrez-moi, dans vos cœurs une porte de la taille du chas d'une aiguille et j'y ouvrirai alors une porte aussi grande que celle d'un palais ». « Une porte de la taille du chas d'une aiguille »... c'est le retour à D... ; « Et j'y ouvrirai alors une porte aussi grande que celle d'un palais »... c'est l'avènement messianique.

Le monde ici-bas est obscurité et ténèbres « Tu amènes les ténèbres et c'est la nuit

» (Téhilim 104 ;20) : il s'agit de ce monde qui est comparable à la nuit (Baba Metsia 86). L'homme a pour tâche dans ce monde de retourner à D... la veille du jour de sa mort ». Mais l'homme sait-il quel jour il devra mourir ? C'est donc aujourd'hui même qu'il doit revenir à D..., demain il sera peut-être trop tard. De la sorte, la vie entière devient un retour continu à D... et, par ce passage de l'obscurité à la lumière, l'homme délivre son âme des ténèbres de ce monde.

Extrait de l'ouvrage « Réflexions sur la délivrance de Rav Shalom Shachne ZOHN



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de Yaakov Leib ben Sarah parmi les malades du peuple d'Israël

La guérison complète et rapide de Elicha ben Myriam parmi les malades du peuple d'Israël

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël

La guérison complète et rapide de Albert Avraham ben Julie parmi les malades du peuple d'Israël



Question de 'hinoukh

Rav Yonathan Sebban

CE QUE NOS MOTS CONSTRUISENT

Comme tous les soirs, Noa s'installe à la table du salon pour faire ses devoirs. Elle pose sa trousse, sort ses crayons et sa collection de stylos de toutes les couleurs, qu'elle a reçu pour son anniversaire. Ensuite elle sort son cahier, pour commencer à répondre aux questions que la Mora a posées en Torah. Elle écrit soigneusement la date d'une couleur, le Perek, d'une autre couleur, et même le sujet qui est abordé : Shirat HaYam en violet pailleté, c'est le stylo qu'elle préfère ! Elle gomme très méticuleusement, si elle s'est trompée, ou même s'il y a une des lettres qui n'est pas sortie aussi jolie qu'elle le voudrait !

Après vingt bonnes minutes, Maman entre et s'aperçoit que Noa a tout juste commencé la première question. « Mais qu'est-ce que tu fais ! Tu n'as rien fait ! Une vraie tortue ! A cette allure, tu n'arriveras jamais à rien ! »

Dans la Paracha de cette semaine, est enseigné la loi du Metsora : cette loi du Metsora inclut une règle très particulière.

A partir de quel moment le porteur de la tsaraat devient il impur ? Non, il n'est pas impur à partir du moment où apparaît la plaie sur sa peau ! Il est impur à partir de l'instant où le Cohen proclame que cette plaie le rend impur.

Cette bizarrerie nous invite à s'interroger : pourquoi l'impureté atteint-elle le sujet au moment où le Cohen la déclare et non pas au moment où la plaie apparaît ?

Il y a dans cette règle deux enseignements précieux qui peuvent nous guider dans notre conduite avec nos enfants (et en général dans nos relations, avec l'autre, et avec soi-même !)

La parole scelle : chaque situation est complexe, comporte plusieurs aspects. C'est notre analyse qui va faire que l'on va mettre en valeur tel ou tel aspect de la situation.

Pour celui qui m'écoute, plus encore si c'est mon enfant, jeune et s'imprégnant de chacune de mes expressions, ce que je vais choisir de décrire, c'est ce qui est, c'est ce qui est scellé comme vérité !

Du coup, ce que je vais dire dans une situation donnée acquiert une extrême valeur. Jour après jour, Noa, qui pensait pourtant bien faire, entend de sa mère, qu'elle n'est pas capable, et qu'elle n'arrivera à rien.

Elle n'a du coup que faire de ses qualités de fille soignée et méticuleuse, qui a, tout le monde le dit, les plus jolis cahiers de la classe. Le plaisir qu'elle a de faire ses devoirs s'estompe, son envie d'étudier disparaît et avec son estime de soi...

Le deuxième enseignement fait, en réalité, suite, à celui-là : alors que le Cohen déclare le porteur de la plaie impur, il enclenche le processus de Tahara, Purification.

Il n'y a pas d'intérêt, ni de légitimité d'ailleurs, à affirmer ou à déterminer que tel sujet est comme ceci ou comme cela, si ce n'est pas le moyen et l'occasion pour moi de l'accompagner sur le chemin du Tikoun, dans un processus de correction/réparation. A quoi bon exprimer un manquement, si ce n'est l'occasion de se grandir à partir de là ! Et celui qui affirme le manquement, s'engage par là-même à accompagner la réparation !

« Wow, Noa, Quel beau titre ! C'est toujours un plaisir de voir ton cahier ! Je te laisse une montre sur la table, je reviens dans dix minutes pour voir comment tu as répondu aux trois prochaines questions ! Je suis sûre que tu peux finir à temps pour que tu puisses manger avec Papa et Moi ! Ça nous fera plaisir ! »

Nous dessinons avec nos mots l'image que nos enfants ont d'eux-mêmes, ne gâchons cette opportunité de leur transmettre combien grands et valeureux ils sont !

Rav Yonathan Sebban
Yoest 'Hinoukhi et psychotérapeute



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

« La mort et la vie sont aux mains de la langue ». Michlé 18;21

Le Midrach (So'her Tov et Yalkout Chémouni) rapporte l'histoire d'un roi très malade, dont la vie était en danger et a qui les médecins avaient dit que le seul remède qui pouvait le sauver c'était de boire du lait de lionne. Le roi leur demanda qui pourrait lui rapporter ce lait. Un d'entre eux accepta d'entreprendre cette mission dangereuse à la condition qu'on lui donne une dizaine de chèvres, ce qu'il obtint sur le champ. Sur ces entrefaites, notre homme se rendit près d'un antre où une lionne allaitait ses petits. Au début, il se tint à une certaine distance et lui jeta une chèvre que la lionne dévora ; il répéta l'opération dix jours de suite, tout en s'approchant toujours davantage, jusqu'à ce qu'il puisse jouer avec ses mamelles et lui prendre un peu de lait. Quand notre homme eut obtenu ce qu'il était venu chercher, il rebroussa chemin vers le palais. Comme il était très fatigué, il s'arrêta en cours de route pour dormir. Au cours de son sommeil, il eut un rêve étrange dans lequel il assistait à une bataille très animée entre tous les membres de son corps, chacun prétendant que c'était grâce à lui que la mission avait été possible et s'était terminée par un succès. Le cœur se prévalut de ce qu'il avait eu l'idée, les mains et les pieds prétendirent que sans eux on n'aurait pas pu rapporter le lait, les yeux dirent que c'étaient eux qui avaient indiqué le chemin..., finalement la langue conclut que sans elle aucun membre n'aurait pu faire quoi que

LE LAIT DE LA LIONNE

ce soit. Offusqués, les autres membres exprimèrent tout le mépris qu'ils avaient pour la langue qui réside dans un coin obscur, qui est molle...

Alors la langue leur répliqua avec rage qu'elle leur prouverait le jour même qu'elle les dominait et que leur destin était entre ses mains. Voilà ce qui se passa : notre homme entra au palais,

se rendit auprès du roi et lui demanda de boire le lait de chienne qu'il avait rapporté ! A ces mots, le roi devint furieux et ordonna de pendre celui qui l'avait traité avec mépris.

En route pour la potence, tous les membres de son corps se mirent à trembler, alors la langue leur dit : "Ne vous ai-je pas dit que tout dépendait de moi ; si je vous sauve, reconnaissez-vous que c'est moi qui suis le "maitre" ?" Les membres n'ayant pas le choix répondirent par l'affirmative. Au moment où le bourreau voulut exécuter sa besogne, le condamné demanda à être reconduit auprès du roi car il avait à lui communiquer une chose importante. Arrive devant le roi, notre homme lui demanda pourquoi il l'avait condamné à mort. Le roi lui répondit que c'était parce qu'il lui avait rapporté du lait de chienne au lieu de lait de lionne. Le condamné répliqua alors au roi et lui dit : "Qu'importe si ce lait te guérit, sache d'ailleurs que l'on désigne parfois la lionne par le nom de "chienne" ". On analysa le lait et il s'avéra que c'était du lait de lionne, le roi en but et ayant retrouvé la santé, il gracia celui qu'il avait voulu faire pendre. Après ce qui venait de se passer, les membres reconnurent la suprématie de la langue dont dépendent "la vie et la mort".

